



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Séjour Neige 2022

Coupon d'inscription

Par voie postale :

Animation Jeunes C.C Mossig et Vignoble - 33 rue des Pins 67310 WASSÉLONNE
ou à déposer : Animation Jeunes - Place du Mal Leclerc 67520 MARLENHEIM
Lors des permanences, aux deux collèges à Marlenheim et Wasselonne,
possibilité de le remettre directement aux animateurs à la Comcom.

NOUVEAU : Inscriptions

Afin de simplifier les documents nécessaires à l'inscription des jeunes aux différentes activités de l'Animation Jeunesse, merci de remplir... :

- pour toute première activité : > la fiche d'adhésion 2021/2022 (recto/verso) à télécharger sur : <https://www.mossigvignoble.fr/animation-jeunes/>
- pour chaque activité de l'Animation Jeunesse (vacances, séjours, ateliers...) : > le coupon d'inscription simplifié ci-dessous

Nom, prénom (du/de la jeune) :

Date de naissance :/...../..... Tél mobile (du/de la jeune) :

Email (du/de la jeune) :

Je souhaite inscrire mon enfant à (cochez la/les case(s)) :

Séjour Neige du 12 au 19/02/2022 avec location **de 500€ à 800€*** En fonction du QF de la CAF

QF 0-1000 - 500€ QF 1001-1500 - 600€ QF 1501-2500 - 700€ QF +2500 - 800€

Merci de préciser : Ski Snow

Niveau : débutant intermédiaire expert

Taille du jeune :cm Poids du jeune : kg Pointure de chaussures :

ADHÉSION

Pour participer aux ateliers et activités payantes de l'Animation Jeunesse (hors accueils libres au local jeunes, ateliers au(x) collège(s), manifestations), une adhésion annuelle est nécessaire. Elle est de 8€/jeune ou 12€/famille et est valable sur toute l'année scolaire du 1er septembre 2021 au 31 août 2022. Cette adhésion permet également de s'inscrire aux activités jeunesse et passerelle du réseau de la FDMJC d'Alsace, et de participer à la vie de l'association.

Adhésion individuelle 2021-2022**8€** Adhésion famille 2021-2022**12€**
 J'ai déjà réglé mon adhésion 2021-2022

Si vous rencontrez des soucis de transport, veuillez contacter directement l'Animation Jeunes. Ci-joint le règlement de€.

espèces chèque à l'ordre de la FDMJC d'Alsace ANCV Virement*

*merci de fournir une preuve de virement

L'Animation Jeunes se réserve le droit d'annuler ou modifier le séjour. En cas d'annulation par l'organisateur, les arrhes seront remboursées.

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans suivant l'évolution des lois mises en vigueur.

- soit un certificat de vaccination complet,
- soit un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.

Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de QR Code qui sera scanné à l'entrée.

ATTENTION : Au vu du nombre de jour du séjour, un simple test PCR ne pourra pas être possible. En cas d'annulation de la part des familles, les arrhes ne sont pas remboursées.